

la tribune

L'Escale et le Centre
d'aide aux victimes
de viol doivent vivre

Un éditorial de Jacques Lafontaine (p.2)

Forum

Finance

Informations
générales

Le groupe Joie de Vivre et le CLSC accusés de discrimination

Des gens âgés humiliés
sombrent dans l'ennui

SHERBROOKE — "Tous les jours, je passe devant le club Bonne Entente et ma femme y va régulièrement. Chaque fois, je me demandais si je pouvais faire comme d'autres qui ont essayé d'entrer et qui ont réussi. Un jour que je voulais jouer aux cartes, je suis monté au club. Dans l'escalier, la secrétaire m'a pris par le bras et m'a sorti en me disant "retourne au club à L. C." (ce club n'existe plus), relate un homme de 68 ans.

"Un mois après l'élection du nouveau président, à l'automne 1980, je vais à une soirée de danse de Bonne Entente et je demande si ma nouvelle carte de membre est prête. On me répond que je dois voir la présidente. Mme Cyr. Dans la soirée, on annonce un souper et on nomme la personne qui vend les billets. J'y vais et elle me répond qu'elle n'en a pas et que je dois voir la présidente. Mme Cyr m'annonce alors que je suis refusée par le conseil parce que j'avais parlé à l'élection, que j'avais bougé sur ma chaise et que je n'avais pas posé de questions sur le budget de l'ancien président. Et elle a continué comme ça à m'engueuler devant tout le monde qui était là", affirme une dame active dans différents comités dont la table de concertation de la Ville de Sherbrooke, sur les loisirs pour les personnes âgées.

Elles sont une dizaine ainsi, dont l'âge varie de 59 à 80 ans, à avoir été expulsées du club par un membre ou l'autre de l'exécutif, de façon jugée cavalière, et bien souvent sans s'y attendre le moins du monde.

Le scénario était généralement le suivant: un membre identifié comme étant un sympathisant du président qui avait voulu se désaffilier de Joie de Vivre et faire de Bonne Entente un club autonome, se présente pour une activité régulière, sans avoir été d'aucune façon prévenu qu'il était jugé indésirable. On lui refuse l'entrée ou on l'invite à sortir. Dans certains cas, les motifs invoqués s'apparentent à des fautes graves: s'approcher de la table de jeu, pas de billet pour un souper, etc.

Toutes les personnes discriminées relatent des propos en provenance d'un dirigeant ou l'autre du club, qui les incitent à rattacher leur rejet à leur sympathie ou adhésion au mouvement du président séparatiste. "Après le vote, relate le monsieur de 68 ans, le surveillant qui voulait rester avec Joie de Vivre m'a dit qu'il ne voulait plus me voir la face".

Humiliation et ennui

Outre l'humiliation subie, les conséquences de ce rejet ont été importantes pour les personnes impliquées.

"J'aimerais aller jouer aux cartes, je m'ennuie, tout ce que j'ai à faire certains jours, c'est de me tenir au coin (à la Place Belvédère), à prendre une tasse de café", explique un individu dont la femme, elle, est admise à Bonne Entente et qui a dû adhérer à un club d'une autre paroisse.

Pour bien comprendre, il faut savoir que les différents clubs organisent leurs activités les plus populaires (danse et cartes) en complémentarité. Le dimanche, la danse a lieu à tel club et le mardi, à tel autre. Par conséquent, les personnes âgées prennent souvent la carte de membres de plusieurs clubs, de façon à se livrer à leurs activités préférées, tous les jours de la semaine.

"J'aime danser et jouer aux cartes. C'est mon seul plaisir parce que je ne travaille pas. Je vais dans tous les clubs et jamais je n'ai été jeté dehors. Bonne Entente, c'était ma place. Ça m'a démanché net de me

faire expulser", commente un autre monsieur de 62 ans.

Une dame explique qu'elle s'ennuie le dimanche parce ses enfants ne viennent pas régulièrement et qu'à l'époque, seul Bonne Entente offrait des activités cette journée-là.

La plupart des membres discriminés font partie d'autres clubs où ils occupent même, dans certains cas, des postes à l'exécutif. Ils sont obligés de multiplier les déplacements, contrairement aux autres gens âgés qui profitent d'un club au pas de leur porte.

Ils ne peuvent, à l'instar des autres, garder des liens et des contacts avec les gens de leur paroisse et sont obligés de "s'expatrier".

Les activités qui leur sont accessibles sont, par le fait de leur expulsion, plus limitées et elles ressentent profondément un sentiment d'injustice.

Ces personnes ne sont pas sans relever que d'autres membres discriminés ont finalement été réintégrés

et qu'en plus, le club Bonne Entente, comme tous les autres, acceptent à ses activités, des personnes non-membres en provenance d'autres paroisses.

Admises dans d'autres clubs Joie de Vivre, en quoi cette fédération du centre-sud et le CLSC "SOC" sont-ils responsables de la discrimination exercée?

"Joie de Vivre et le CLSC ont fermé les yeux ou on ne les a pas informés, tranche Ghislain Landry. Ils n'avaient aucune raison d'ignorer le problème qui se vivait à Bonne Entente puisqu'on retrouve des noms de gens du CLSC et de Joie de Vivre dans tous les procès-verbaux. Ils étaient en outre présents lors de la plupart des activités".

Surprise

Mme Alida Cyr, présidente du club Bonne Entente à qui les personnes discriminées imputent plusieurs des expulsions, nie ces gestes et se

NDLR — LA TRIBUNE poursuit et termine aujourd'hui une série d'articles sur un problème peu commun vécu par des personnes âgées du quartier centre-sud, qui se plaignent de discrimination exercée à leur endroit, principalement par un des clubs d'âge d'or affilié au groupe Joie de Vivre.

TEXTES: Lise Ouellette

De son côté, Mme Cyr se déclare aussi surprise puisque après les événements, "personne ne s'est plaint".

Quant à Ja-Nyne Raiche, du secteur personnes âgées au CLSC "SOC", elle dénie toute responsabilité en matière de discrimination.

"Lorsqu'un club repart comme ce fut le cas de Bonne Entente, après l'affaire L. C., nous n'intervenons jamais. Nous n'avons pas vu la suite parce que c'est le petit comité (exécutif de Bonne Entente) qui décide des admissions. Le CLSC se limite à apporter une aide technique quand le club vient la chercher. Nous ne suivons pas les clubs comme des chiens de garde. Si des injustices se décident à l'intérieur, nous pouvons essayer d'apporter un point de vue différent mais nous n'y pouvons rien. Il semble s'être passé des choses dont nous n'avons pas eu connaissance. Nous sommes informés deux ans après".

Ghislain Landry déplore le manque de communication et d'information

Le CLSC "SOC" accusé d'avoir pris
des canons pour tuer une mouche

SHERBROOKE — Invité à commenter les événements ayant mené à la discrimination de la "gang à L. C.", Ghislain Landry, du Centre québécois d'écologie humaine, blâme le personnel du Centre local de services communautaires du sud-ouest (CLSC "SOC") d'avoir utilisé de gros canons pour tuer une mouche et d'avoir eu recours à des procédés abusifs, émotifs, négatifs et hors de proportion, face à des per-

sonnes âgées démunies par rapport au bagage dont le personnel dispose à titre de spécialistes en développement communautaire.

Selon lui, le rejet des personnes âgées du club Bonne Entente tient à un problème de communication et de manque d'information.

"Lorsque les gens se regroupent spontanément, ils fonctionnent selon leurs limites et ça va bien même s'ils ne sont pas des plus performants. L'information circule car elle est à la portée des membres. Ces gens peuvent être aidés à s'organiser mais il faut que tout reste à la hauteur de leur langage et de leur réalité".

"Quand les spécialistes du CLSC sont intervenus, de poursuivre M. Landry, les modèles dont ils se sont servis ont échappé à bon nombre de gens âgés. Ils ont monté la structure et la philosophie de Joie de Vivre, en spécialistes".

"Je remarque qu'au point de départ, les personnes du troisième âge percevaient mal ce qu'est Joie de Vivre, où se situe leur club et le partage des responsabilités civiles entre les deux. Dès 1975, des gens ayant

plus de leadership, éprouvent le besoin d'une charte. Leur club n'étant pas incorporé, n'avait pas de fondement légal, les gens qui le dirigent endossent tout individuellement. Si l'information avait été claire sur les structures, les responsabilités, ça aurait évité bien des problèmes".

En 1979

"En 1979, des gens comprenaient qu'ils avaient leur club, leurs activités et percevaient mal les interventions de Joie de Vivre. Ils se sentaient imposer des choses d'en haut, ils avaient tous les devoirs et obligations d'un exécutif mais pas les pouvoirs".

"Or, les spécialistes qui ont monté les clubs auraient dû percevoir les malaises et y remédier plutôt que de recourir à des procédés plus ou moins justifiables".

"En conséquence, tout le projet Joie de Vivre a été mal perçu. Si cet organisme avait été mis sur pied par monsieur tout-le-monde, les événements de la désaffiliation auraient été une chicane entre monsieur tout-le-monde. Mais lorsque tu regardes l'envergure, les moyens dont dispo-

saient Joie de Vivre et le CLSC, les choses auraient pu être réglées autrement".

"Mais non! A partir du moment où les gens ont voulu avoir leur club à eux, ça déclenche une guerre, une confrontation entre opposants d'innégale force, avec des armes disproportionnées", de dire encore M. Landry en rappelant que les personnes âgées ont moins de résistance, d'énergie, sont plus vulnérables au stress, à la confrontation, et réagissent de façon plus émotive.

"Dans le fait légal, certaines interventions de Joie de Vivre étaient justifiées face au désir de désaffiliation d'un de ses clubs mais c'est dans la manière dont ça s'est vécu que c'est inacceptable".

"Le débat a nagé dans l'émotivité, l'arbitraire, la confrontation aveugle, toutes attitudes peu à la hauteur des professionnels en développement social que sont les gens du CLSC".

"Les opposants à Joie de Vivre ont peut-être dit des choses mais ils n'ont pas fait comme celui-ci: prendre la rue et faire crocodile. En fait, Joie de Vivre et le CLSC ont pris de gros canons pour tuer une mouche".

Je défie n'importe quel
travailleur communautaire
d'avoir fait mieux que nous

— Ja-Nyne Raiche

SHERBROOKE — "Je défie n'importe quel travailleur communautaire d'avoir fait mieux que nous, dans l'affaire L.C. Constamment, nous étions menacés de recours légaux, de lettres d'avocat. Ce monsieur n'était pas la petite mouche, la personne âgée démunie qu'on veut nous présenter. Il ne prenait pas les petits moyens. Des armements verbaux, il pouvait en sortir et c'est en réponse à ses armes que nous avons dû recourir aux gros canons".

Ja-Nyne Raiche admet que la bataille a été rude et que certains

Vivre et des personnes âgées", ajoute Ja-Nyne Raiche en précisant qu'elle et son personnel ne sont pas responsables des actes des membres de Joie de Vivre, leur rôle se limitant à celui de soutien technique".

Mme Raiche a été désagréablement surprise de prendre connaissance du problème par la voix de la journaliste. "Je comprends que les membres nous considèrent tous dans le même paquet et n'aient pas pensé à venir se plaindre à Joie de Vivre ou au CLSC, mais pas Ghislain Landry. Il aurait pu demander au moins une rencontre d'information".

"Nous voulons régler le problème"

Aux prises avec un autre groupe qui vit présentement des conflits et des insatisfactions au sein du club Bonne Entente, Ja-Nyne Raiche affirme qu'elle et la présidente de Joie de Vivre, Mme Rose Larochelle, ont déjà mis en branle des mécanismes pour solutionner le malaise.

"Si après l'affaire L. C., il s'est produit des événements inacceptables, des expulsions, et que les personnes se sentent discriminées et lésées, nous voulons les entendre pour essayer de voir clair et de régler les lacunes".

Une rencontre était déjà prévue pour le jeudi 1er avril, avec un autre groupe insatisfait. Mme Raiche et Mme Larochelle tenteront de rejoindre également les personnes âgées du groupe de 1980, afin de les entendre.

Un avocat de l'aide juridique sera sur place pour conseiller les uns et les autres sur leurs droits en regard des règlements qui ont été adoptés l'année dernière, au sein des clubs et de Joie de Vivre.

Par contre, hier, un cadre du CLSC "SOC" a soutenu que la rencontre de ce matin ne traitera pas du problème tel que vécu par des membres du club Bonne Entente mais seulement sur le degré de satisfaction des membres des clubs Joie de Vivre par rapport à certaines activités telles que les repas. Il

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

5 6 9 - 9 2 0 1

Hôtel-Dieu de St-Jérôme

recherche
Chef du service de radiologie diagnostique.

Description d'emploi:

Sous la responsabilité du directeur des services hospitaliers, le titulaire du poste s'assure de la planification et de la coordination des activités du service, contrôle l'utilisation des substances et appareils radio-actifs, évalue la qualité et la quantité du travail accompli et maintient la surveillance des règles de protection du personnel et des bénéficiaires contre les radiations.

Exigences:

- Membre de l'ordre des techniciens en radiologie
- D.E.C. en techniques de radiologie
- Expérience minimale de 3 ans dans le domaine dont une année à un poste comparable de responsabilité
- Leadership et sens développé des relations humaines.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 avril 1982 au:

Directeur du personnel,
Hôtel-Dieu de St-Jérôme,
290 Montigny, St-Jérôme,
Qué.
J7Z 5T3

Hôtel-Dieu de
Saint-Jérôme

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer



Agents, dangers mécaniques et électriques

Traitement: \$26 871 - \$30 280

N° de réf.: 82-NCRSO-CCA-02

Consommation et Corporations Canada
Direction de la sécurité des produits
Hull (Québec)

La direction de la sécurité des produits élabore des politiques, des lois et des programmes d'inspection régionaux et veille à leur mise en application, dans le but de déceler des produits de consommation qui présentent un danger, d'établir au besoin des règlements à cet égard et de faire en sorte que ces produits soient retirés du marché. Les principaux projets sont répartis entre trois divisions: la Division de la mécanique et de l'électricité, la Division de la chimie et de la biologie et la Division de l'incendie.

Fonctions

Les fonctions qui leur incombent consistent entre autres à élaborer et à mettre en application des normes de sécurité, à répondre à des plaintes de consommateurs, à faire enquête sur des produits et à les mettre à l'essai, ainsi qu'à élaborer le programme relatif à la sécurité des produits, en ce qui concerne les activités portant sur les produits mécaniques et électriques dangereux.

Tout renseignement relatif à ce concours est disponible en français et peut être obtenu en écrivant à cette adresse:
Additional job information is available by writing to this address:

Conditions de candidature

Détener un diplôme acceptable d'une université reconnue, avec spécialisation en génie mécanique ou électrique, ou dans un domaine connexe. Expérience en coordination et gestion de projets relatifs à un domaine approprié du génie mécanique ou électrique.

Exigences linguistiques

La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui, peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

N° d'autorisation: 311-348-010

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

Lise Lafontaine, Agent de dotation

à l'adresse ci-dessous,
(613) 593-5331, poste 426
Date limite: le 16 avril 1982

Bureau de dotation de la Région de la Capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300 Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada



Ja-Nyne Raiche

moyens ont peut-être laissé à désirer. "Mais nous voulons que le monde puisse prendre une décision et s'exprimer".

Mme Raiche est par ailleurs d'accord avec M. Landry en ce qui a trait au manque d'information des personnes âgées quant à la structure complexe de Joie de Vivre.

Toutefois, elle s'interroge sur le fait que M. Landry se soit limité à recueillir la version des personnes âgées sans jamais demander au CLSC et à Joie de Vivre, autre chose que la charte et les règlements et sans les informer du problème de base.

"J'admets que nous ayons eu des lacunes mais je ne prends pas tout le poids. Je n'avais pas à m'imposer dans les décisions de Joie de

L'Escale et le Centre d'aide aux victimes de viol doivent vivre

L'Escale et le Centre d'aide aux victimes de viol ont gaspillé, au cours des derniers mois, une bonne partie de leurs précieuses énergies à se battre pour leur survie. Mais Québec a manifestement décidé de promener son long couteau aveugle du côté de ces services essentiels et le CRSSS qui dit cautionner la lutte de ces deux centres d'aide aux femmes n'arrive pourtant pas à diriger vers eux les fonds nécessaires.

Si l'Escale ne reçoit pas d'aide financière, ce centre sera incapable de verser leur salaire à ses employés, dès le 7 avril. L'Escale a besoin d'une subvention totale de 106,708 \$. Le Centre d'aide aux victimes de viol réclame 60,061 \$ quand il transcrit ses besoins en dollars. C'est peu 167,000 \$. Mais le gouvernement n'a pas d'argent. En tout cas pas pour des opérations qui servent peu son option politique, qui n'apparaissent pas aussi rentables politiquement que l'achat au coût total indécent de 21 millions de dollars de Québecair, cette entreprise fortement déficitaire, mais que le gouvernement voulait à tout prix éloigner des griffes de Nordair et conséquemment de Air Canada.

A partir d'un dossier sur les vols avec violence et le

sort tragique de leurs victimes, je parlais, mardi, de rapt des personnalités. Ce rapt de l'individualité est encore plus total et abject chez la femme battue, violée. Et puis, établissant un parallèle avec le "fonds d'indemnisation (monétaire) aux victimes d'actes criminels", je parlais aussi de l'instauration d'un "fonds d'indemnisation psychologique" à l'intention des victimes d'actes criminels. Ce recours existe pour les femmes violentées, battues, violées. A Sherbrooke il est offert par l'Escale et le Centre d'aide aux victimes de viol. Et ces refuges demandent beaucoup moins pour leur survie que ce que coûtent les mises en disponibilité des enseignants ou le déficit de certaine fête nationale.

Traqué par l'inflation, le gouvernement péquiste a arraché son étiquette social-démocrate. Mais il ne faudrait pas qu'en dégringolant la pente de la social-démocratie il en perde tout sens social. L'Escale et le Centre d'aide aux victimes de viol doivent vivre. Le gouvernement doit revoir son échelle bancaire des valeurs et le CRSSS se démenner plus qu'il ne l'a fait. Le sens de la justice et de la décence de notre société est mis à l'épreuve.

Jacques Lafontaine

BAVASSERIES

Lettre à la reine

Il me plaît de savoir que notre constitution empruntera la voie royale et que vous serez le courrier du Roy. Pourtant j'apprends avec désarroi que Montréal ne sera pas un relais de votre poste royale. Décevrez-vous ces gens qui solliciteront votre Grâce dans le stade olympique, ces gens, ô souveraine, qui n'arrêteront pas de chanter la souveraineté, mais qui sont méprisés par tous les autres, vos sujets à la discordie qui le disent sans gêne qu'ils ne croient pas à la souveraineté et même qui s'en fichent royalement.

Québec a réservé le stade de Tail- libert et on s'attend à ce qu'il soit rempli jusqu'au toit qui n'y est pas. Si au cours de votre visite vous en arrivez à ce stade, je suis sûr que

vous seriez la reine de la fête qui se tiendra dans cette enceinte. Et parlant d'enceinte, j'espère que la vôtre, Lady Di, se porte bien, comme vous d'ailleurs qui serez bientôt la reine-grand-mère. J'ai moi-même eu un grand-mère et je sais ce que c'est. J'apprends d'ailleurs que le rejeton devrait voir le brouillard, le premier juillet, à Londres. Le Canada pourrait peut-être faire de cette journée une fête nationale.

En terminant je voudrais vous demander d'être gentille avec nos Indiens. Ne leur sautez pas dans les plumes parce qu'ils n'aiment pas votre constitution. Rappelez-vous plutôt du premier juillet et souhaitez que les sauvages passent.

Walter Hégalet

L'OPINION DES AUTRES

Pour être Canadien

Ceux de nous qui sommes nés au Canada prenons trop souvent pour acquis les droits et privilèges que cette naissance nous a conférés gratuitement. Il serait souhaitable pour chacun d'assister à la cérémonie de la remise des certificats aux nouveaux citoyens canadiens, juste pour prendre connaissance de ce que c'est devenir canadien.

Ces gens viennent de plusieurs pays. Certains d'entre eux n'ont jamais connu la démocratie. (...)

(...) Ce que l'immigré apprend et retient est d'une importance capitale. Une des premières choses qu'il apprend c'est que ses idées comptent pour beaucoup au Canada.

(...) Il apprend très tôt qu'il a le droit de parole et de vote. Pour quelqu'un qui vient d'un pays totalitaire, cela veut tout dire. Non seulement a-t-il droit à ses propres opinions politiques, il peut même les exprimer ouvertement et encore plus, il peut contester celles des autres. Il n'y avait même pas rêvé, mais il a maintenant droit d'association à des fins politiques. Il peut même, s'il le veut, former son propre parti politique.

On tient aussi à lui faire comprendre l'importance de son vote aux élections. (...)

En plus, on l'encourage fortement à se porter personnellement garant de ses droits et privilèges en tant que citoyen canadien en participant acti-

vement au niveau politique. Un corps élu peut toujours changer les lois et diminuer ainsi les droits de la personne. Pour empêcher cela, le nouveau Canadien est invité à intervenir au niveau de l'adoption et de la modification des lois en faisant connaître son point de vue à son représentant et par tout autre moyen légal et démocratique à sa disposition.

La citoyenneté canadienne confère des privilèges aussi que les Canadiens ont toujours pris pour acquis ou ignorent encore: Le droit à la mobilité, tant à l'extérieur du pays qu'à l'intérieur; le droit à la propriété (ailleurs seul l'Etat a droit à la propriété); le droit d'exercer certaines professions (par exemple, le droit et le maintien de l'ordre dans certaines provinces); la priorité aux Canadiens pour les postes dans la fonction publique et l'aide aux étudiants et aux artistes sous forme de subvention.

Tant de droits et privilèges que nous prenons pour acquis. Le droit de lutter contre toute injustice à notre égard, c'est quand même beaucoup plus que bien d'autres peuvent même espérer.

Une visite à la Cour de citoyenneté, c'est à recommander pour tout Canadien qui se souhaiterait ailleurs.

Paul Denis
Le Franco
Edmonton, Alberta

DOCUMENT

Pour la relance économique de la région des villes frontalières

M. Jean-Louis Dupont
Maire de Rock Island

Suite à l'annonce de la fermeture de l'usine Butterfield de votre localité prévue pour le 31 mai 1982, le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est (CRDCE) désire vous faire part de sa préoccupation quant à cette importante situation qui entraînera des répercussions très sérieuses sur la vie sociale et économique des villes frontalières.

Comme vous le savez, le CRD s'était préoccupé des éventuelles difficultés relatives à l'usine Butterfield dès le mois de mai 1979. A ce moment-là, le président du Comité industriel de notre Conseil, monsieur Roger Laliberté, faisait parvenir au ministre de l'Industrie et du Commerce du gouvernement provincial, monsieur Rodrigue Tremblay, une lettre par laquelle il lui demandait si les dirigeants de la compagnie Butterfield avaient informé son ministère de leur projet d'expansion à l'extérieur du Québec et le cas échéant, y avait-il eu de la part du ministre des échanges ou des propositions pouvant conduire à la réalisation de ce projet en région.

Dans la réponse en date du 20 juillet 1979, le ministre écrivait que la production de l'usine Butterfield de Rock Island ne diminuait pas et il précisait qu'à cette époque, l'usine employait 357 personnes et qu'elle était en processus d'embaucher d'autres personnels.

Treize (13) mois plus tard, soit le 15 août 1980, les responsables de l'usine Butterfield annonçaient une réduction éventuelle des activités, laquelle s'échelonnerait entre 1 et 10 ans.

En avril 1981, la pression du milieu amena la création d'un Comité de reclassement, lequel fut suspendu en septembre 1981 suite à des circonstances relatives à l'épuisement des fonds requis pour son fonctionnement et au fait que la compagnie, plutôt que de mettre à pied des travailleurs, en embauchait.

Le gouvernement provincial a donc choisi de suspendre sa participation au comité en attendant la mise en exécution officielle de la soi-disant fermeture de l'usine Butterfield.

Le 25 février 1982, le président de l'usine Butterfield, monsieur Melvin Van Sickle, faisait parvenir au ministre québécois de la Main-d'Oeuvre et du Travail, monsieur Pierre Marois, l'avis officiel du licenciement des travailleurs de la Butterfield, effectif le 31 mai 1982.

Depuis cette annonce, les deux paliers de gouvernement ont procédé à la mise sur pied de deux comités visant à reclasser les travailleurs de l'usine.



Selon le CRD, la situation difficile que vivent les citoyens de Rock Island, de Beebe et de Stanstead, origine de la nature même de la structure économique des villes frontalières: à savoir, leur caractère mono-industriel. Sans diversité économique, une région telle celle des villes frontalières est assujettie aux fluctuations des pressions économiques et ce, d'autant plus dans une conjoncture économique provinciale, nationale, voire internationale très pénible.

Cette faiblesse économique, lorsqu'elle est exacerbée se répercute aux niveaux personnel, social et même politique.

Toutefois, nous croyons que la période difficile que nous traversons doit servir à solidifier ainsi qu'à renforcer l'ardeur de la population de manière à trouver des solutions permettant, à moyen et à long terme, d'établir une meilleure assise économique.

Le CRD ne peut qu'approuver l'effort des deux paliers gouvernementaux en vue de reclasser les travailleurs mis à pied ainsi qu'à assurer la relance économique de la région des villes frontalières.

Quoique l'existence de deux comités de reclassement amène la possibilité d'une confusion pouvant constituer un frein à la solidarité, absolument nécessaire en vue de régler la situation, il faut bien saisir les perspectives avec lesquelles les paliers semblent aborder la question.

Du côté provincial, l'objectif visé, c'est d'assurer les services techniques adéquats pour le réemploi des travailleurs licenciés en région.

Du côté fédéral, l'objectif visé, c'est d'assurer la relance économique de la région des villes frontalières.

A notre avis, les deux buts sont complémentaires et ils accentuent un renforcement mutuel. Les représentants des ministères des gouvernements fédéral et provincial de la Main-d'Oeuvre se sont entendus pour ne pas dédoubler leurs efforts; le Comité administré par le fédéral s'est volontairement dégagé des objets qui relèvent normalement d'un Comité de reclassement et il a été décidé que celui-ci pourrait même participer au Comité de reclassement administré par le provincial.

C'est ainsi qu'on peut voir un effort des deux paliers des gouvernements en vue de travailler ensemble pour les meilleurs intérêts des villes frontalières.

de ce comité s'insère dans le cadre du Programme triennal spécial d'adaptation de l'Industrie et de la Main-d'Oeuvre; ce programme est doté d'un budget de \$350 millions et il a été annoncé le 16 mars 1981. A ce jour, peu de communautés ont été désignées en regard de ce programme (...). Le chemin est long et difficile et l'obtention de la désignation nécessite l'appui massif de la population et de ses représentants.

Cependant, nous croyons que l'effort en vaut la peine car le programme offre des outils d'intervention non négligeables tels:

- a) l'accroissement des stimulants à la formation pour les individus et les entreprises;
- b) la subvention salariale transférable;
- c) la composante de création d'emplois communautaires;
- d) la mise à jour des mesures favorisant la mobilité;
- e) les avantages financiers en cas de retraite anticipée.

Comme vous, le CRD considère que les efforts de ce Comité doivent rapidement conduire à la relance économique des villes frontalières et à cet égard, nous désirons vous offrir notre collaboration en ce qui touche les appuis utiles au renforcement de vos démarches vis-à-vis les représentants politiques.

Il est à noter tout de même, en se basant sur l'expérience d'Asbestos, que la désignation des villes frontalières en tant que zone spéciale dans le cadre du Programme d'adaptation de l'Industrie et de la Main-d'Oeuvre, même si elle est essentielle, risque d'être longue à venir. Etant donné ces délais, nous croyons bon d'envisager la possibilité de renouveau industriel (OCRI). Quoique l'OCRI vise à priori les secteurs textiles, vêtements et chaussures, le programme comporte un volet communautaire de redéploiement industriel, lequel peut être administré dans les communautés désignées de l'Estrie qui sont fortement dépendantes de ces activités; à notre avis, une collaboration intersectorielle devrait être recherchée à ce niveau.

En vous priant de recevoir ces considérations, je voudrais vous assurer, monsieur le maire, que le CRD continuera à suivre de près le traitement de ce dossier et qu'il répondra favorablement à toute demande de collaboration que vous pourriez lui formuler dans le cadre de la relance industrielle des villes frontalières.

Estelle Gobeil
Présidente
Conseil régional de
développement des
Cantons de l'Est

L'OPINION DES LECTEURS

Audace, lucidité et réalisme

J'ai accueilli, en tant que chrétien et professeur d'enseignement religieux et moral, la décision des évêques comme une bouffée d'air frais, un geste de liberté évangélique.

Leur décision m'apparaît devoir assainir l'ambiguïté qui s'est installée autour d'une trop fréquente "confessionnalité de papier". J'aime à les réentendre dire que "le statut confessionnel ne paraît pas réductible à l'enseignement religieux et à l'animation pastorale" et "qu'il existe des écoles ou l'écart entre le projet de l'école catholique et la réalité vécue quotidiennement n'est guère acceptable." Même l'enseignement religieux devrait, à mon sens, en sortir gagnant, du simple fait d'être offert en véritable option plutôt qu'en exemption.

Pour ma part, les évêques ont toute mon admiration. Je trouve leur geste audacieux et lucide, réaliste et ajusté au vécu religieux des Québécois.

Leur décision "dictée par l'actualité" me paraît, à moi aussi, très respectueuse du contexte socio-religieux dans lequel nous vivons à Sherbrooke comme ailleurs. C'est un pas de l'avant qui mettra fin à un anachronisme insupportable en certains milieux encore plus qu'ailleurs au Québec. Nous passons d'une société monolithique moyenâgeuse à un XXe siècle pluraliste. Qu'on le veuille ou non, qu'on l'accepte ou non, à moins d'avoir la tête profondément enfouie dans le sable, nous nous retrouvons aujourd'hui en milieu pluraliste. Demandez simplement aux chrétiens qui sont engagés en pastorale paroissiale ou scolaire, en pastorale du baptême ou au S.P.M., si nous sommes en milieu catholique ou pluraliste à Sherbrooke, par exemple!

Leur décision n'en est pas une de facilité, ni pour eux ni pour nous. Elle ne règle pas d'en haut les problèmes mais renvoie les chrétiens à leur responsabilité de chrétiens et les oblige à plus de compréhension, d'engagement et de réalisme. Exigeant, bien sûr, mais plein de vérité!

Je crois onéreuse mais très fidèle à la vie l'idée d'une consultation périodique auprès des parents sur le choix du statut confessionnel ou non de leur école. Ça donne espoir que certains milieux pourront se raviser et s'ajuster un peu mieux. Les gens ont besoin d'être sécurisés et la décision des évêques les y aidera. Ils ont aussi beaucoup besoin d'être informés et de cesser de croire que le pluralisme est synonyme d'athéisme ou de perversion.

J'y vois enfin, avec beaucoup de satisfaction, un geste d'Eglise qui, abandonnant du pouvoir, se met courageusement au service des chrétiens dispersés dans le monde.

J'y vois un geste d'Eglise qui veut accompagner les chrétiens en se mettant à leur rythme et en les rejoignant dans leur milieu de vie.

Pour moi, c'est une attitude qui sent l'Evangile de Jésus-Christ à plein nez!

André Croteau

Protéger la Régie du logement

M. Guy Tardif
Ministre de l'Habitation et de la Protection du Consommateur Québec

L'Association des locataires de Richmond (comté de Richmond) tient à dénoncer avec vigueur la récente décision de votre gouvernement d'imposer un ticket modérateur de 20 \$ à la Régie du Logement.

Les locataires utilisaient déjà très peu les services de la régie du logement, craignant sans cesse de subir les menaces et représailles des propriétaires, s'ils osaient faire valoir leurs droits! Cette nouvelle taxe, que vous leur imposez, les empêchera encore plus d'avoir recours à la régie du logement.

Nous vous demandons donc, d'une part, de reconsidérer votre décision, et d'autre part, de tout mettre en oeuvre pour conserver intacts tous les pouvoirs de la Régie du Logement, actuellement menacés par un jugement récent de la Cour Supérieure du Québec.

Espérant obtenir une réponse favorable à notre requête, nous vous remercions de l'intérêt que vous manifesterez pour la défense des droits d'une majorité de citoyens au Québec, les locataires.

Jean Dumont
secrétaire de
l'Association des locataires
de Richmond

les opinions... les documents... les analyses... les sondages...

L'OPINION DES LECTEURS

Un scandale qui a assez duré

Les propriétaires de maisons isolées à la mousse d'urée formaldéhyde (Miuf) ont eu la très désagréable surprise de voir leur propriété dévaluée et ainsi perdre sa valeur marchande. Des années d'économie et de sacrifices qui s'envolent ainsi en pure perte à cause de la négligence et de la faiblesse des gouvernements qui n'ont pas su prendre leurs responsabilités en temps et lieu.

Les maisons isolées à la Miuf non seulement ne valent plus rien, mais les propriétaires continuent de payer le plein prix des taxes foncières. Cette situation a été maintes fois dénoncée et l'incurie des autorités mérite rien de moins que la réprobation. Garder le silence c'est faire le jeu des gouvernements qui espèrent que les victimes se contenteront facilement des miettes distribuées ici et là, et au compte-gouttes par dessus le marché.

Il faut donc encore une fois agir en concertation et augmenter les moyens de pression. En effet c'est ensemble que les victimes doivent agir pour mieux faire pression sur les députés des comités fédéraux et provinciaux de la région et par le fait même sur les gouvernements.

Ce qu'il faut, c'est le remboursement intégral des taxes payées pour des maisons qui ne valent plus rien ou presque. C'est tout de suite qu'il faut agir, presser les autorités durant tout l'été pour qu'à l'automne, le problème soit réglé à la satisfaction des victimes qui actuellement paient le gros prix pour des gestes irresponsables posés par d'autres.

C'est un véritable cri de ralliement qui est lancé. Il doit venir de partout pour bien faire sentir à qui de droit que les victimes n'ont rien oublié et qu'ils n'oublieront pas.

Déjà l'A.C.E.F. a mis son plan d'action en marche; elle poursuit les mêmes objectifs: en terminer avec ce scandale qui a déjà trop duré.

Les gouvernements bougeront si les victimes bougent. C'est ensemble qu'il faut défendre et protéger nos droits les droits fondamentaux de tout propriétaire.

Bertrand Bérubé
Rock Forest

La douceur

En ces temps de violence et de dureté, il est bon de réfléchir sur la douceur, cette vertu qui a le don "de mettre du sourire dans la vie, de la joie dans les coeurs et de la paix partout". Elle s'applique à aplanir les difficultés quotidiennes, à désarmer les colères et à plaire à tous. La vraie douceur est attachée à l'âme et l'accompagne comme la lumière du soleil.

La douceur donne la maîtrise de nos mouvements d'impatience et de colère, aide à supporter les défauts des autres, nous incline à pardonner. Bien plus, elle garde libre de toute agitation et de toute inquiétude excessive. C'est souvent le ressentiment ou l'esprit de vengeance qui alimentent nos troubles intérieurs. Et comment pourrions-nous goûter la sérénité et le calme si s'agitent en nous toutes sortes de colères comprimées?

La douceur empêche de se faire justice à soi-même. Elle laisse aux événements, au temps, le soin de rétablir les choses; elle fait confiance à Dieu. La douceur est suave, aimable et tranquille. Elle a le parler doux, les attitudes franches. La bonté est sa soeur et la patience son alliée. Elle rayonne comme la lumière du soleil ou le parfum des fleurs. Elle touche les caractères les plus rudes et les apaise.

Souvent la meilleure façon de désarmer une colère ou une violence, c'est d'y répondre par la douceur, car peu de personnes humaines sont insensibles à la bonté et à l'aménité. Beaucoup de gens vivent à fleur de peau en nos temps difficiles et sont enclins à perdre le contrôle d'eux-mêmes. Si nous ajoutons à leur agressivité la nôtre, il y a bien des chances que la leur s'amplifie encore. C'est un beau témoignage à donner que de vivre en paix avec soi-même et avec les autres, même si parfois, pour bien des raisons explicables, les passions humaines tendent à nous pousser à un excès regrettable.

Au siècle dernier, une femme d'esprit avait l'habitude de recevoir dans son salon les intellectuels de son pays. Elle avait établi le prestige de son influence dans tous les domaines, même dans le champ politique. Sa qualité essentielle était une douceur incomparable. Le mot affable, elle l'avait, le geste aimable, elle le posait; la douceur de sa parole domptait le plus intransigeant; le sourire de doux pardon pour une incongruité donnait à tous une leçon qu'on n'oubliait pas. Mme Sweet-Chine était une femme, une grande dame, qui dominait les hommes... parce qu'elle était douce.

Ce serait peut-être une façon pour nous, femmes d'aujourd'hui, de nous réhabiliter quelque peu auprès de ces messieurs... qui nous croient des conquérantes et des revendicatrices de leurs droits... Qui sait?

Madame Lassalle Laberge

Contre la peine de mort

Amnistie Internationale est surtout connu par son effort pour obtenir la libération des prisonniers d'opinion et pour l'abolition de la torture dans le monde. L'action d'A.I. repose pourtant sur un troisième pilier: l'abolition de la peine de mort. Cet objectif est atteint au Canada mais tel n'est pas le cas chez nos voisins du sud; c'est pourquoi tous les membres d'A.I. dans le monde sont invités à participer à la campagne lancée le 17 février dernier dans un effort pour persuader les autorités américaines d'abolir l'utilisation de la peine de mort comme mesure de punition.

Des appels sont envoyés surtout aux 28 états où des prisonniers attendent d'être exécutés et soulignent l'absence de statistiques démontrant que ce châtiment a un effet dissuasif. Au contraire, une étude s'étendant sur les 50 dernières années dans l'état de New York indique que le nombre d'homicides commis immédiatement après une exécution est plus élevé qu'en tout autre moment.

Ces appels soulignent aussi qu'une commission mise sur pied par le président L.B. Johnson, a déclaré en 1967 que la peine de mort était surtout appliquée à des noirs, des pauvres et des indésirables. (...)

Une étude récente dans l'état de Floride, état où les condamnations à mort sont les plus fréquentes, a démontré qu'un noir qui tue un blanc a 40% plus de chance d'être condamné à mort qu'un blanc qui tue un noir.

En terminant, ces appels soulignent aussi que le fait de condamner des gens et de ne jamais les exécuter est une torture de chaque instant puisque le prisonnier a une épée au-dessus de sa tête mais ne sait quand elle s'abattra sur lui.

Si vous voulez vous joindre à nous pour ajouter à la pression faite sur les E.U., le groupe d'A.I. de Sherbrooke vous accueillera avec joie.

Jean Charron, président
Amnistie internationale
Groupe de Sherbrooke

La vérité bafouée

J'espère que ceux qui feront des recherches sur l'évolution de l'éducation au Québec ou à Sherbrooke ne puiseront pas leurs renseignements dans la page C 7 de La Tribune du 16 mars 1982. Je trouve, dans cette page, des faussetés qui donnent une piètre idée de la compétence des enseignants laïcs et religieux qui se sont dévoués à Sherbrooke.

Je relève deux affirmations aussi fausses qu'injustes dans les phrases suivantes: "Les religieux et religieuses... enseignaient comme tout le monde d'ailleurs y compris les laïcs, avec un brevet C..." Il est apparu soudain, dans les années soixante, le phénomène de l'accroissement de la scolarisation du personnel enseignant...

Frère du Sacré-Coeur ayant enseigné à Sherbrooke avant les années soixante et avant été supérieur provincial de la communauté dans les années soixante, je puis certifier qu'aucun Frère du Sacré-Coeur n'a enseigné à Sherbrooke (ou ailleurs dans la région) avec un Brevet C. Dans nos Ecoles Normales, nous avons refusé d'organiser ce brevet, parce que depuis longtemps avant les années quarante, nous avions le Brevet Complémentaire qui comportait deux ans de scolarité après la onzième année (en plus d'une année de sciences religieuses), et le Brevet Supérieur qui ajoutait une autre année de scolarité.

Au cours de leurs premières années d'enseignement, les Frères complétaient ensuite le baccalauréat ès arts, en ajoutant le latin et le grec, avant que soit organisé le Brevet A (baccalauréat en pédagogie). Ceux qui ne terminaient pas le Brevet A ou le Brevet Supérieur avant de commencer à enseigner, le complétaient pendant leurs premières années d'enseignement, par cours de vacances ou de fins de semaine, et ils suivaient ensuite des cours de maîtrise ou de licence à l'université.

En 1961, le journal "L'enseignement", organe officiel des enseignants du Québec, a publié les statistiques suivantes compilées par le professeur Michel Giroux. A cette époque, les enseignants des écoles publiques qui détenaient un Brevet A ou un diplôme supérieur étaient répartis comme suit: les Frères, 65%; les laïcs masculins, 60%; les religieuses, 46%; et les institutrices, 16%. (Cf "L'Enseignement", nov. 1961, p. 13). Ce journal donne aussi des renseignements intéressants concernant les qualifications supérieures: licences, maîtrises et doctorats.

Je ne vois aucune mauvaise intention dans le texte de La Tribune, mais il est regrettable que le journaliste qui a pris ses renseignements auprès du "directeur du Service de l'équipement de la CSCS" n'ait pas plutôt consulté les responsables du personnel enseignant de ces temps-là: MM. Roger Robert, Raymond Lapointe, Marcel Simoneau et leurs successeurs n'auraient sûrement pas lancé des erreurs aussi fantaisistes minimisant la compétence académique des enseignants religieux et laïcs du passé.

Frère Léo Martel

Réforme scolaire: comment les enseignants iront-ils chercher leur morceau de la poire?

C'est aussi mon avis, le système scolaire québécois n'aurait besoin que de certains ajustements. Le Gouvernement péquiste a décidé d'office de prôner une transformation en profondeur qu'il appelle "la réforme scolaire".

Le mouvement semble irréversible et les différents partenaires du système tentent de s'accaparer le plus gros morceau de la poire. Pour illustrer mon propos, je m'arrêterai aux directeurs d'école.

Des directeurs d'école, il s'en trouve de deux types. Ceux qui respectent et favorisent l'acte pédagogique de l'enseignant à l'intérieur des conditions de travail qu'ils souhaitent les meilleures possible pour son personnel. Ils acceptent comme satisfaisant un travail honnête et sérieux. Ils sont des facilitateurs et non des "tâtilonneux".

Il y a aussi, et c'est un grand nombre, ceux qui grugent, parfois avec diplomatie, dans les conventions collectives, démontrant leur efficacité en abusant des enseignants du style "vocationnel" et en valorisant les "lécheux de bottines". Ils marchandent avec les uns au détriment des autres. Il se trouve même des enseignants qui

masquent leur incompétence pédagogique par de l'activisme, pour se faire un nom, avec la bénédiction de directeurs soucieux de la renommée d'apparat de leurs écoles.

Vous comprendrez que ces directeurs-là souhaitent que le chapitre huit de la convention collective des enseignants fasse l'objet d'une négociation-école. Les conditions de travail deviendraient dépendantes du projet éducatif, le bébé choyé du directeur à la fine pointe des volontés du Ministère de l'Éducation.

J'ai été responsable d'école et directeur d'école, pour un total de huit ans dans ces fonctions. J'ai dû renoncer à certains élan à cause des limites qui me venaient de la convention collective d'alors... Je sais que c'est heureux qu'il en ait été ainsi. Je me souviens aussi d'exigences des parents qui auraient de beaucoup transformé et augmenté la tâche de mes enseignants. Jusqu'où iraient les parents-patrons avec la complicité du directeur d'école? Souvenons-nous que les directeurs d'école demandent le même pouvoir dans leurs écoles que celui d'un directeur général d'une commission scolaire. (re: document

signé par M. Réal De Guire, président de la FQDE et daté du 2 février 1982.)

Ma réflexion m'amène à me demander comment les enseignants vont aller chercher leur morceau de la poire. Il m'apparaît que, réforme en profondeur ou pas, c'est dans les conditions de travail de la prochaine convention collective.

Les enseignants doivent donc s'interroger dès maintenant. Ils doivent identifier les acquis à conserver. Ils doivent déceler les pièges patronaux... Et quand viendra l'heure de signer, ils seront bien conscients que la réforme scolaire ira à la limite des conditions de travail qu'ils accepteront.

Benoît Descôteaux
Omerville

L'invitation au voyage

Seigneur, faut m'excuser, mais il y a des fois où j'ai des idées qui me font peur. Si je me trompais, ce serait grave; si je ne me trompais pas, ça

ne serait pas drôle non plus.

Vois-tu, Seigneur, on nous dit souvent que le "marketing" a déjà mis la patte sur des choses qu'il ne devrait pas toucher. Le Jour de Ta pauvreté, Noël, c'est le paradis des vendeurs d'cadeaux: le Jour de Ta Résurrection, Pâques, c'est devenu la fête du chocolat et des jambons aux ananas. On dit que le commerce a récupéré la liturgie, et que c'est pas très beau.

Parce que l'Eglise béatifie du monde qui a vécu pauvrement et qui a fait de grosses charités, on est inondé d'annonces qui nous vendent des pèlerinages. Si on aime le Frère André, FAUT aller à Rome pour le 23 mai: pour une petite semaine de \$1.432, on attrape aussi la béatification de la Mère Marie-Rose. Pour le 8ème centenaire de saint François, une bagatelle de \$2.995, me promènera aussi dans toute la Terre Sainte.

J'ai l'impression, mon doux Seigneur, qu'on est en train de me vendre des béatifications et des centennaires, que les agences de voyages ont flairé la bonne "bizness", comme d'autres ont flairé que la Crèche et le Tombeau vide, fallait pas laisser passer ça...

La foi et la marketing, mon bon Seigneur, faut-il vraiment que ça aille toujours ensemble?... Eclairer-moi, je t'en supplie, je ne vois plus très bien clair.

Richard Joly
(Tiré du bulletin paroissial de la paroisse Ste-Elisabeth de North Hatley)



ACHAT SPECIAL!

ENSEMBLES DE DRAPS

FAITS AU CANADA



Lit 2 places, l'ens.: "CENTURY" **24⁹⁹**

Lit 1 place, "CENTURY" l'ens.: **16⁹⁹**

Grand lit, "WABASSO" l'ens.: **28⁹⁹**

Ens. confectionnés en 50% coton-50% polyester. Imprimés variés.

Prix en vigueur (jusqu'à épuisement des stocks) jusqu'au 3 avril 1982.

Achetez Woolco... partez gagnant!

PLAZA ROCK FOREST

4857, boul. Bourque, Rock Forest

LES GRANDS MAGASINS Woolco

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h 30 à 18h, JEUDI et VENDREDI: de 9h 30 à 21h, SAMEDI: 9h à 17h.

La province d'Alberta: un partenaire dynamique pour la France

EDMONTON (PC) — Train à grande vitesse (TGV), technologie énergétique et agricole, la France a trouvé dans la province d'Alberta un partenaire dynamique potentiel au Canada.

La visite de M. Michel Jobert, ministre français du Commerce extérieur, commencée mardi à Edmonton, concrétise cet intérêt nouveau.

Au cours de ses entretiens de mercredi matin avec les représentants du gouvernement albertain, le ministre français a "beaucoup conseillé" le TGV à ses interlocuteurs. Ce train serait très indiqué, affirme-t-on dans les milieux officiels français, pour une liaison rapide entre Edmonton et Calgary, distantes de 250 km.

Les autorités albertaines ont réservé "un accueil sympathique" aux arguments présentés par M. Jobert. Il est "possible que la SNCF (Société nationale des chemins de fer - française) envoie une mission en Alberta (...) et invite des ministres albertains à voyager entre Paris et Lyon, sur le TGV", a ajouté le ministre.

Mais la France, "un pays neuf depuis peu à bien des égards", n'a découvert que récemment l'Alberta, "un autre pays neuf". "Elle désire être associée à son développement", notamment dans le domaine de l'énergie, a souligné M. Jobert, montrant aux journalistes une carte des immenses ressources en hydrocarbures et en charbon de la province.

Echanges franco-canadiens

En fait, le développement des échanges technologiques avec l'Alberta dans le secteur de l'énergie ou de l'agriculture (biologie appliquée aux bovins, stockage du grain), rentre dans un désir plus vaste d'échanges franco-canadiens accrus.

"Il ne s'agit pas de répartir autrement notre commerce extérieur avec telle ou telle partie du Canada, il s'agit de le développer pour qu'il soit plus satisfaisant dans toutes ses parties", a dit M. Jobert.

Le ministre n'a pas écarté une éventuelle participation française au projet canadien d'exploitation des sables bitumineux actuellement compromis par le retrait de 50 pour cent des compagnies qui y étaient associées. Le projet est d'une telle envergure, a estimé M. Jobert, qu'il ne faut pas s'arrêter à la baisse conjoncturelle des prix pétroliers, qui actuellement compromettent le projet.

Le ministre a brièvement abordé cette éventualité au cours de son entretien en tête-à-tête avec M. Peter Lougheed, premier ministre provincial d'Alberta.

Mardi après-midi M. Jobert devait évaluer à Calgary, avec les sociétés pétrolières canadiennes, un autre grand projet franco-canadien: le transport par méthaniers géants brise-glace du gaz du Grand Nord canadien vers la côte orientale du pays.

Immédiatement après, M. Jobert se rendra en Ontario, au cœur industriel de l'est canadien, où il doit notamment jeudi visiter les installations de la compagnie American Motors (Canada), associé nord-américain de la Régie Renault.

Investissements des pays arabes à l'étranger : 990 milliards \$ d'ici 1985

TAIF, Arabie saoudite (AP) — Les pays arabes producteurs de pétrole estiment qu'ils ont investi hors du monde arabe \$405 milliards et comptent plus que doubler ce chiffre d'ici 1985.

Ces estimations ont été rendues publiques cette semaine au cours d'une conférence patronnée par la Ligue arabe et la Fédération arabe des Chambres de commerce, qui réunit depuis mardi en Arabie saoudite quelque 400 hommes d'affaires et haut-fonctionnaires.

L'objectif de cette conférence est d'étudier la manière de réorienter les investissements des capitaux pétroliers arabes dans les pays arabes les moins favorisés.

D'après les chiffres diffusés à Taif, les Etats producteurs ont investi actuellement à l'étranger \$350 milliards. Les investissements des personnes privées ressortissantes de ces pays s'élèvent à \$55 milliards.

La moitié de ces investissements, pense-t-on, sont simplement déposés dans des comptes bancaires porteurs d'intérêts, 30 à 40 pour cent sont investis en bons et obligations tandis que le reste se partage entre investissements immobiliers et en capital dans des sociétés étrangères.

Et malgré l'actuel ralentissement de la production pétrolière, les \$350 et \$55 milliards devraient devenir en 1985 respectivement \$850 et \$140 milliards.

Pour réorienter leurs investissements vers le monde arabe, la Société d'assurances des investissements arabes propose actuellement la mise au point d'un "code des investissements" à l'intention des bénéficiaires.

Ces pays bénéficiaires devraient s'engager à garantir les risques "non commerciaux" tels que la nationalisation et les troubles de l'ordre public, et accepter en cas de litiges l'arbitrage d'un tribunal des investissements arabes.

Première usine de fibre optique au Canada

SASKATOON (PC) — La décision prise il y a deux ans de relier 50 localités du Saskatchewan par un réseau de communications à bande large est à l'origine de l'ouverture, cette semaine, de la première usine de fibre optique au Canada.

L'installation a été construite à Saskatoon par Northern Telecom Canada, au coût de \$14

millions. L'effectif compte 283 personnes.

La capacité d'un réseau en fibre optique de transmettre un nombre considérable d'informations lui donne un net avantage sur les câbles ordinaires en cuivre utilisés dans le domaine des communications, permettant la transmission simultanée d'appels téléphoniques, de données et de signaux de télévision.

Importante délégation japonaise dans la province

Le Japon veut diversifier et intensifier ses relations économiques avec le Québec

Par André Bellemare

QUEBEC (PC) — Une importante délégation japonaise séjourne présentement au Québec en vue d'étudier les possibilités de diversifier et d'intensifier les relations économiques entre le Japon et le Québec.

Conduite par M. Shingo Moriyama, conseiller auprès du ministre japonais de l'Industrie et du Commerce international, la mission économique composée de 38 hommes d'affaires et hauts fonctionnaires a rencontré hier les ministres Yves Duhaime (Ressources et Énergie) et Rodrigue Biron (Industrie et Commerce) et doit s'entretenir aujourd'hui avec le ministre d'État au développement économique, M. Bernard Landry.

"Il ne s'agit pas pour nous d'annoncer des investissements dans des secteurs bien précis au Canada ou au Québec, a expliqué M. Moriyama dans une rencontre avec la presse. "Nous sommes ici pour plutôt étudier dans un premier temps les possibilités générales d'investissement. Nous examinons par exemple les domaines des produits forestiers, de l'é-

nergie, de l'industrie minière, de l'industrie maritime et le secteur de l'aluminium".

Dans ce dernier cas, le haut fonctionnaire nippon a indiqué que l'industrie de l'aluminium traverse une crise au Japon à cause surtout des coûts élevés de l'énergie hydroélectrique.

Le gouvernement japonais étudie alors sérieusement la possibilité de construire des usines de fabrication de produits en aluminium dans d'autres pays et le Canada, en particulier le Québec, figurent parmi les sites envisagés.

"Mais je voudrais que l'on comprenne bien qu'aucune décision n'a encore été prise et que le Québec constitue une possibilité parmi d'autres", a dit le chef de la délégation économique par la voix d'un inter-

prète, jeune étudiant à l'Université de Montréal, Shiro Noda.

M. Moriyama a indiqué par ailleurs que son groupe ne rencontrera pas officiellement des hommes d'affaires canadiens ou des représentants d'institutions financières, sauf dans des réceptions à caractère privé.

Le porte-parole japonais a expliqué que la délégation profite de l'occasion pour également se rendre compte sur place de la mentalité, de l'atmosphère réelle au Québec et se familiariser avec les Québécois en général.

"Notre visite ici constitue une première étape vers un approfondissement des relations

mutuelles entre le Japon et le Québec.

"C'est par suite de l'ardeur et de l'enthousiasme manifestés par la délégation québécoise à Tokyo, l'une des plus actives chez nous, que nous avons accepté de venir ici. Nous sommes impressionnés par ce que nous voyons et cette visite permettra de mo-

difier le visage du Canada au Japon.

"Dans le passé, le Canada nous apparaissait comme un pays anglophone mais nous prenons de plus en plus connaissance que le Canada est aussi en bonne partie français et c'est ce que nous voudrions démontrer aux gens de notre pays", a poursuivi M. Moriyama.

Un député NPD demande une enquête sur le projet Alsands

Avons-nous besoin du pétrole des sables bitumineux?

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral devrait cesser d'endosser les yeux fermés le projet chancelant d'Alsands et chargé un groupe d'étude de voir si nous avons besoin du pétrole des sables bitumineux, a déclaré, mercredi aux Communes le néo-démocrate Mark Rose, critique substitut en matière d'énergie.

Lors que le fédéral et l'Alberta ont décidé mardi d'avancer \$8 millions supplémentaires pour rencontrer les coûts d'opération du projet, pendant un mois de plus, ils ont fait un autre cadeau à la fraternité du pétrole, a dit M. Rose.

Selon lui, le gouvernement devrait charger un petit groupe de députés d'analyser le projet pour vé-

rifier s'il doit demeurer afin que le pays puisse atteindre son but de suffisance énergétique. Si ce groupe le jugeait essentiel, le gouvernement devrait alors le prendre en charge, a noté le député de la circonscription de Mission-Port-Moody, en Colombie-Britannique.

M. Rose a laissé entendre que le gouvernement devrait toutefois voir s'il ne peut pas attribuer son argent à d'autres projets énergétiques plutôt que de continuer à injecter des dollars appartenant aux contribuables dans Alsands.

Le premier ministre Trudeau a surpris M. Rose, quand il lui a suggéré de créer son propre groupe d'étude pour établir ce qu'en pense son parti, qui l'an dernier avait incité le gouvernement à investir davantage dans le projet.

SOCIÉTÉ ASBESTOS LIMITEE



Marcel Dorais

Le Conseil d'administration de la Société Asbestos Limitée annonce la nomination de Monsieur Marcel Dorais au poste de président et de chef de la direction de la société. Monsieur Dorais a également été nommé membre du Conseil d'administration. Monsieur Dorais, 57 ans, était, jusqu'à sa récente nomination, président et directeur général de Les Mines d'Amiante Bell Ltee. Ingénieur de profession, il apporte à la direction de la Société Asbestos une longue expérience administrative et une vaste connaissance de l'industrie de l'amiante.

N-41764

ROI DE LA RADIO

LES PHOTOS ET DESSINS DE CETTE ANNONCE PEUVENT LÉGEREMENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE

VIDEO

GRAND CHOIX

TOSHIBA
Vidéo cassette avec chargement frontal et recherche d'image, modèle VT200
\$999

SANYO
Magnétoscope à cassette Sony modèle SL-5600 pouvant enregistrer sur une bande de 5 heures pendant 14 jours consécutifs, contrôle à distance
\$1279

Panasonic
Magnétoscope portable à cassette très léger, modèle PP-3200, se combine à un casque d'écoute, microphone, lecteur commutable pour des enregistrements d'une durée de 14 ou 6 heures sur une seule cassette
Prix Spécial \$2499

VENEZ VOIR NOS CENTRES VIDÉOS
Les appareils vidéos sont disponibles dans tous nos magasins pour un choix plus complet, adressez-vous à un de nos 3 CENTRE VIDEO:

MONTREAL 507 av. St-Jacques 270-8261
LAVAL 48 bis des Laurentides 668-6544
ST-LAURENT 3650, Côte Vertu 336-3224

RADIO D'AUTO

PRIX LES PLUS BAS EN VILLE

ENSEMBLE COMPLET à prix réduit
SANYO
L'ensemble comprend:
• Radio d'auto Sanyo modèle FT-C2 AM/FM/cassette
• Amplificateur Audiovox modèle AMP-500 et 2 haut-parleurs d'auto 6 x 9 po, 50 watts air suspension aimants de 20 an.
\$177

Haut-parleurs d'auto, 6 x 9 po. avec grille
\$27.^{ch}

SANYO
Lecteur de cassette stereo Sanyo modèle FT-50
\$79

PIONEER
Radio d'auto Pioneer modèle KP-2500, am-fm-cassette.
Prix spécial

VENTE ET SERVICE

Sansui

2 cassettes, charge rapide, 20000 cycles de reproduction

Magnétoscope à cassette avec dolly
\$168

GRAND CHOIX DE TÉLÉVISEURS

TOSHIBA
Couleur, avec télécommande
\$328
marque et modèle non illustrés

ZENITH
20 po. couleur modèle S1914 Garantie 3 ans
\$599

ENSEMBLE COMPLET
Récepteur stéréo am-fm Pioneer modèle SX-720, puissance de 35 watts par canal
Table tournante 8001, entraînement par courroie
2 haut-parleurs Select modèle 340
\$599

PIONEER

Magnétoscope à cassette Marantz modèle MCD-518, 2 vitesses

ENSEMBLE COMPLET
Récepteur stéréo am-fm Pioneer modèle SX-720, puissance de 35 watts par canal
Table tournante 8001, entraînement par courroie
2 haut-parleurs Select modèle 340
\$599

PRES DE 50 MAGASINS AU QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

SHERBROOKE
Magasin entrepôt
22 nord, rue Wellington
567-4244

SHERBROOKE
Carrefour de l'Estrie
3050 boul. Portland
562-4667

THETFORD MINES
Les Galeries Thetford Mines
520 sud, boul. Smith
335-5807

TENUE DE LIVRES

COMPTE À RECEVOIR
LISTE DE PAYS
RAPPORTS D'IMPOTS

par ordinateur

Services d'administration Sherbrooke Inc.
JEAN-CLAUDE SEVIGNY, président
2355, King ouest, suite 003, Sherbrooke, 563-6323
Membre de l'Association des Tenueurs de livres du Québec Inc.

Ottawa adopte une loi pour venir en aide aux proprios qui renouvellent leur hypothèque

OTTAWA (PC) — Les Communes ont approuvé, mercredi, en dernière lecture, une loi offrant aux propriétaires coincés de payer seulement une portion de leur hypothèque renouvelée. Jusqu'à 50.000 Canadiens pourraient bénéficier de ce programme qui a été adopté par un vote de 174 à 26, malgré les objections des néo-démocrates pour lesquels ce n'était pas une assistance suffisante.

Les conservateurs, qui avaient condamné le projet et l'avaient qualifié d'inadéquat tout au

long des débats, ont voté avec le gouvernement. Comme les deux Chambres voient venir les vacances de Pâques et accélèrent les travaux, la loi ne devrait pas tarder à recevoir l'approbation du Sénat et l'assentiment du gouverneur général.

Selon ce programme, déjà exposé dans le budget fédéral déposé en novembre, un propriétaire qui, en renouvelant son hypothèque, devrait payer plus de 30 pour cent du revenu familial uniquement pour son loyer, pourra retarder pour un an une portion

des intérêts qu'il aurait payés avec ses paiements mensuels.

Le gouvernement garantira le remboursement du montant d'intérêt reporté à plus tard ou, dans certains cas extrêmes, versera des subventions pouvant atteindre \$3.000.

"Un sparadrap défectueux". C'est en ces termes que M. Ian Deans, le critique néo-démocrate en matière d'habitation, a qualifié le programme.

Plutôt que d'accepter la responsabilité de l'amplitude des taux hypothécaires, a-t-il ajouté,

le gouvernement a simplement décidé d'encourager les propriétaires à se mettre encore plus en dette.

La loi met également en place les mécanismes qui permettront au gouvernement de commencer à distribuer des octrois — comme d'ailleurs également annoncé dans le budget — pouvant atteindre \$7.500 par unité aux constructeurs d'appartements dans les secteurs où ce genre de logement se fait rare.

Le bill suggère une série de changements à la Société canadienne

d'Hypothèques et de Logement, afin qu'elle puisse renflouer son fonds d'assurances hypothécaires épuisés. A la suite du manque à rembourser d'un nombre de plus en plus grand d'emprunteurs, ce fonds accuse un déficit depuis trois ans.

À cause de leurs défauts

GM perd un contrat de vente de 33,000 voitures à l'Irak

OTTAWA (PC) — La société General Motors of Canada Ltd. a perdu l'occasion qui lui était offerte de vendre 33.000 voitures à l'Irak, pas uniquement les 13.500 autos dont on a fait état et a, par le fait même, nuit considérablement à ses chances d'aider ce pays du Moyen-Orient à mettre sur pied sa propre industrie automobile.

C'est ce qu'a affirmé, mercredi, l'ambassadeur irakien au Canada, M. Abdo Al-Dairi. Celui-ci a affirmé que les 33.000 voitures faisaient partie d'un contrat d'une valeur de \$500 millions qui aurait permis à l'Irak d'acquérir 45.000 modèles alibu.

L'Irak a bien reçu un premier envoi d'environ 12.000 unités, mais les Irakiens ont jugé que non seulement ces autos ne correspondaient pas aux normes régulières et qu'elles étaient défectueuses. L'Irak refuse maintenant

d'acheter les 33.000 unités dont 13.500 ont déjà été assemblées et attendent depuis près d'un an dans des parcs à Halifax et à Oshawa d'être expédiées au Moyen-Orient.

La commande était conditionnelle à deux exigences, selon l'ambassadeur Al-Dairi: la première c'était que l'Irak puisse ouvrir une ligne de crédit pour financer ces achats; la seconde, c'est que le contrat devait être approuvé par le Conseil du commerce irakien. Ni l'une ni l'autre de ces conditions n'ont été remplies de sorte qu'il n'y a pas de contrat.

L'Irak a également prévu dans son budget une somme de \$3 milliards destinée à mettre sur pied sa propre industrie automobile en 1985 en faisant appel aux experts des grandes compagnies.

Hausse de 54% des faillites agricoles en 1982

L'UPA lance un cri d'alarme au fédéral

OTTAWA (PC) — Au Québec, les faillites agricoles ont augmenté de 54 pour cent depuis le début de 1982 et le gouvernement fédéral doit à tout prix mettre de l'avant des mesures destinées à venir en aide aux agriculteurs aux prises avec les taux élevés d'intérêt.

Tel est du moins le cri d'alarme lancé hier

par les porte-parole de l'Union des producteurs agricoles du Québec venus rencontrer le caucus du Nouveau parti démocratique.

"Les statistiques sur les faillites demeurent en-dessous de la réalité. En fait, les agriculteurs sont trop pauvres pour déclarer faillite, personne ne veut racheter leurs terres, et ils sont condamnés à s'endetter", a déclaré le vice-président de l'UPA, M. Gérard Gras, à l'issue de la réunion.

Ce dernier ne devait pas cacher sa déception de n'avoir pu rencontrer le caucus libéral du Québec, bien que quatre députés libéraux aient pris la veille connaissance des doléances de l'UPA. "On ne pensait pas aux soixante-quinze, mais entre ça et quatre, il y a tout de même une marge", a dit M. Gras.

"La question des taux d'intérêt est plus cruciale pour les agriculteurs que pour les autres contribuables; nous avons en moyenne \$300.000 chacun de dettes à payer", a indiqué M. Gras. Outre les taux d'intérêt, les politiques sur la production des céréales et les coûts de production ont été abordés avec les néo-démocrates.

"Nous avons conclu que les producteurs de l'Ouest ont les mêmes doléances que nous", a dit M. Gras, ajoutant que les intérêts des producteurs céréaliers de l'Ouest n'étaient pas incompatibles avec ceux des éleveurs du Québec.

Selon M. Gras, c'est Ottawa et non Québec qui détient actuellement les leviers économiques susceptibles d'améliorer la situation des producteurs.

"Il faut donner un certain appui à M. Garon, même s'il a pu faire des erreurs par le passé", a dit M. Gras, faisant écho à la colère faite par le ministre québécois lorsqu'il a appris que les agriculteurs allaient manifester au Colisée de Québec aujourd'hui sans qu'il en sache la raison.

Selon M. Gras, l'intention de l'UPA avec cette manifestation n'était pas de contester la politique du gouvernement du Québec, mais d'attirer l'attention sur les problèmes des agriculteurs.

Les syndicats devront apprendre à coopérer avec le gouvernement

— Trudeau

OTTAWA (PC) — Les syndicats devront apprendre à négocier et à coopérer avec le gouvernement, sans quoi le Canada ne pourra plus être compétitif sur les marchés mondiaux, a déclaré hier le premier ministre Pierre Trudeau.

M. Trudeau, qui prenait la parole devant les délégués au congrès de fondation de la Fédération canadienne du travail, a rappelé la nécessité pour tous les intervenants du monde économique de discuter ensemble, comme cela se fait en Allemagne fédérale et au Japon, par exemple.

"La différence entre le Canada et ces pays est qu'ici le mouvement syndical ne peut pas,

en fin de compte, conclure un marché (avec le gouvernement); accepter que si les taux d'intérêt ou l'inflation baissent, ils feront telle ou telle chose", a affirmé le premier ministre.

M. Trudeau a invité les syndicats à accepter de "partager la responsabilité de gouverner", en acceptant non seulement des mécanismes de consultation, mais aussi la mise en place de mécanismes de prise de décision.

Le Congrès du travail du Canada, la plus grande centrale syndicale canadienne, s'est refusé à prendre part à tout mécanisme de consultation ou de concertation avec le gouvernement, depuis l'imposition du gel des prix et des salaires à l'automne 1975.

Ecole post-secondaire: Québec devra s'entendre avec Ottawa d'ici fin avril

OTTAWA (PC) — A moins d'une entente négociée, a signalé mercredi le secrétaire d'Etat, M. Gerald Regan, le gouvernement fédéral établira unilatéralement quelles seront les nouvelles normes de distribution aux provinces des fonds pour l'éducation post-secondaire.

Le gouvernement fédéral tient à distinguer les sommes qui vont aux collèges et aux universités et celles qui vont aux services de santé, dans les accords sur les paiements de transfert, a précisé M. Regan devant le comité des finances des Communes.

Une telle façon de procéder permettra aux contribuables de savoir combien fournit chaque niveau de gouvernement, ce qui leur permettra par la suite de savoir où s'adresser quand ils désireront plus d'argent.

Le comité étudie un projet de loi controversé qui, dans l'esprit de l'opposition, réduira la croissance des fonds fédéraux destinés aux services de santé et à l'éducation post-secondaire.

L'usine d'eau lourde Laprade: Joyal lance un ultimatum à Québec

OTTAWA (PC) — D'ici la fin d'avril, le Québec et le gouvernement fédéral devront s'entendre sur la façon de dépenser la compensation de \$200 millions promise par Ottawa pour l'usine d'eau lourde de Laprade sans quoi, Ottawa décidera seul des projets à approuver financièrement.

Tel est du moins l'avertissement qu'a servi hier le ministre d'Etat Serge Joyal rappelant "l'urgence" d'une intervention susceptible de relancer l'économie dans la région de la Mauricie.

Il faisait ainsi écho à l'annonce faite par Du Pont, mardi, voulant que cette compagnie ferme les portes de son usine de Shawinigan en juillet, mettant à pied quelque 300 travailleurs.

En Chambre, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle a pressé le premier ministre Trudeau de donner le mandat à son ministre de l'Energie, M. Marc Lalonde, de régler le dossier.

Découvrez
LE TÉLÉCOULEUR
AVEC LA TOUCHE
HITACHI

LUMINAR
20

La qualité prime toujours chez
HITACHI

Aucun autre appareil
ne vous en offre autant.

- ★ La Commande de couleur Luminar LCC fixe l'ajustement idéal de couleur.
- ★ Le procureur de définition Luminar précise chaque petit détail.
- ★ L'unique garantie de 20 ans sur tous les mini-circuits transistorisés.



Valeur sugg.: \$719.95

579⁰⁰

La touche Hitachi.
On l'a ou on l'a pas.

LOCATION DE
VIDEO ET DE
FILMS VIDEO

TÉLÉ-SON

124 Wellington nord
Place Wellington

566-8744

Richard Dion,
prop. 15 ans
d'expérience

LES PLUS BAS PRIX HITACHI - SANSUI - AKAI - SONY LIVRAISON ET TECHNIQUES - BASF AR — Technicien sur place INSTALLATION GRATUITES

**GRANDE FETE
du TEMPS
des SUCRES**
au CENTRE COMMERCIAL
KING 1 2 3 AVRIL '82

**DEGUSTATION
GRATUITE**
de tire sur la neige
POUR TOUS NOS VISITEURS

SPECIAUX
dans tous les magasins

* AUBAINES
* ECONOMIES
En collaboration avec

Sucre du Pays

et **9**
CKSH-TV

Les billets pour la dégustation gratuite
sont disponibles dans tous les magasins.

Mauroy au Québec: la visite aura lieu comme prévu...fin avril

PARIS (AFP) — La visite officielle au Québec du premier ministre français Pierre Mauroy aura lieu comme prévu fin avril, a réaffirmé mercredi à Paris, M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Québec.

M. Morin a déclaré, au cours d'un déjeuner de presse, qu'il était à Paris "pour mettre la dernière main aux préparatifs du voyage de M. Mauroy", affirmant que "les problèmes qui ont existé ont été réglés" et qu'un accueil "trionphal" serait réservé au premier ministre.

M. Morin, qui s'est refusé à préciser les dates du séjour de Pierre Mauroy au Québec, a ajouté que sa visite visait également à expliquer le problème du "rapatriement" de la constitution et à développer la coopération bilatérale notamment en matière de recherche scientifique et technique, de biotechnologie, d'énergie et de télécommunications.

A ce propos, il a annoncé que M. Georges Filioud, ministre de la Communication, se rendrait au Québec début mai pour étudier l'expérience québécoise de liaisons par satellites et câbles intéressant notamment les "radios libres".

Canada-Afrique

M. Morin s'est félicité de la coopération franco-québécoise qui se situe maintenant "au dessus des partis". Il

a, d'autre part, mis en garde la France contre la pénétration économique canadienne en Afrique francophone et affirmé que "les fédéraux dépensent beaucoup d'argent en vue de réduire les échanges économiques avec le Québec".

Par ailleurs, le ministre a estimé que l'autorisation par le Parlement britannique du transfert à Ottawa de l'Acte britannique d'Amérique du nord, qui depuis 1867 tient lieu de constitution canadienne, témoigne "non seulement du déclin économique et politique de la Grande-Bretagne, mais aussi de son déclin moral". "En disant oui au projet de M. Trudeau, la Grande-Bretagne a livré la minorité francophone du Canada pieds et mains liés à la majorité anglophone", a-t-il déclaré.

M. Morin qui a entrepris lundi une visite d'une dizaine de jours en France a déjà été reçu par MM. Chevènement et Rocard, ministres d'Etat chargés respectivement de la Recherche et de la Technologie et de l'Aménagement du territoire. Jeudi, il doit s'entretenir avec le ministre des Relations extérieures, M. Claude Cheysson.

Morin reproche à Trudeau de n'avoir énoncé que des "demi-vérités"

Par Kevin Dougherty

PARIS (PC) — M. Jacques-Yvan Morin a reproché au premier ministre Trudeau, mercredi, de n'avoir énoncé que des "demi-vérités" dans sa lettre ouverte au quotidien français "Le Monde".

Joyal responsable de quoi exactement ?

OTTAWA (PC) — Une décision du président des Communes, Mme Jeanne Sauvé, a soulevé un débat de procédure sur les responsabilités exactes du ministre d'Etat Serge Joyal, hier en Chambre.

En l'absence du ministre de l'Energie Marc Lalonde, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle a voulu poser une question à M. Joyal, comme "ministre responsable des affaires du Québec".

Mme Sauvé s'est objectée, affirmant que les responsabilités ministérielles de M. Joyal ne sont pas définies "comme une fonction sur laquelle on peut se permettre de poser des questions à la Chambre".

Forcé de poser sa question au premier ministre, M. LaSalle en a profité pour lui demander si M. Joyal était le ministre responsable des affaires du Québec.

"Il l'est en vertu d'une convention politique, mais il ne l'est pas en vertu des règles de la Chambre", a répliqué M. Trudeau.

Dans cette lettre, M. Trudeau affirme que c'est Ottawa, et non M. René Lévesque, qui est le véritable ami du Québec français, puisque c'est lui qui a réussi à faire adopter une constitution canadienne, malgré l'opposition du Québec.

Le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Québec signale à ce sujet que M. Trudeau a négligé de mentionner que la nouvelle constitution oblige le Québec à être officiellement bilingue, mais laisse l'Ontario dans l'unilinguisme anglais, malgré la présence de 600.000 francophones.

M. Morin se trouve en France actuellement pour préparer la visite au Québec du premier ministre français Pierre Mauroy et pour promouvoir les exportations de produits québécois.

"Cette constitution, a déclaré M. Morin dans une interview, consacre des inégalités en droit et en fait."

Pour M. Morin, la reine "nous apporte un cadeau empoisonné" en venant au Canada, le 17 avril, promulguer la nouvelle constitution.



L'ÉVÉNEMENT CAN-CAN. Des réductions jusqu'au 10 avril sur bas-culottes et bas aux genoux.

Bas-culotte diaphane modèle 18CRA, pieds sandale. Crème, kaki, marine, platine, blanc dentelle. Tailles: moyenne, grande, très grande.

Prix courant Eaton 2.75

2.19 ch. ou 3 pour 6.39

Bas-culotte "Control Top" modèle 26CRC, pieds sandale. Crème, kaki, platine, porcelaine. Tailles: moyenne, grande, très grande.

Prix courant Eaton 3.25

2.59 ch. ou 3 pour 7.49

Bas aux genoux modèle 12 CKH, pieds sandale, pointure unique. Palme cuivre, taupe.

Prix courant Eaton .99

.79 ch. ou 6 pour 4.58

Non représenté:

Bas-culotte "Control Top" modèle 29CCL aux pointes renforcées, gousset de coton. Palme, (cupido), taupe. Tailles: moyenne, grande, très grande.

Prix courant Eaton 2.75

2.19 ch. ou 3 pour 6.39

*Frais minimes de manutention pour la livraison des commandes de moins de 15.00. Frais de traitement applicables aux commandes de moins de 100.00 payables sur livraison. Frais de livraison imputables aux commandes livrées en dehors du circuit de livraison Eaton.

N.B. Les personnes de 65 ans et plus sont exemptées des frais de manutention et de traitement sur présentation d'une preuve d'âge.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayon 201.

Venez ou téléphonez 563-9555.

EATON

C'EST L'AUTO! C'EST EN PLEIN L'BON PRIX!



Sentra Familiar



Sentra Sedan 4 portes

C'est Vrai!

Direction à pignon et crémaillère exigeant peu d'effort. Rayon de braquage: 4.5 m.

"L'accélération de la NISSAN SENTRA, c'est que ça ose, commente Noëlla qui conduisait la Familiare. Le moteur est léger, mais il a du nerf. Toute une traction avant!"

"Utiliser aussi peu d'essence, dit Serge qui a essayé la SENTRA Hatchback, c'est un vrai soulagement quand on doit rouler 150 km par jour. Pas étonnant! C'est une Datsun!"

L'essai termine, les Dery étaient unanimes: "La nouvelle NISSAN SENTRA de Datsun, c'est vrai!" ont-ils déclaré.

LA FAMILLE DERY EN TÊMOIGNE.

Chaque membre de la famille Dery possède une Datsun: Noëlla, la mère, ses enfants France et Serge, et même George, le père, qui est camionneur. La compagnie Datsun a donc demandé aux Dery d'essayer les quatre modèles de la nouvelle NISSAN SENTRA, dernière-née de Datsun.

la GLC et l'Accord, je l'ai trouvée très confortable et bien finie."

"Moi, j'ai trouvé que la NISSAN SENTRA est un vrai charme à conduire... Elle est précise et elle tourne dans peu d'espace", d'ajouter France.

"Ce qui m'a d'abord frappé, raconte George, c'est l'espace intérieur de la NISSAN SENTRA Sedan 4 portes, plus grand que la Corolla.

LA NOUVELLE NISSAN 1983 SENTRA



Sentra Hatchback 2 portes

NISSAN

NISSAN

SICO

De la qualité à bon prix!

Peinture lustree

d'extérieur à l'alkyde

Blanc titane

180-110

Prix plus de

18,99\$



17,99\$

180-110

Prix plus de

17,99\$

180-110

Prix plus de

17,99\$

180-110

Prix plus de

17,99\$

180-110

Prix plus de

17,99\$

180-110

Prix plus de

17,99\$

180-110

Prix plus de

17,99\$

180-110

Prix plus de

17,99\$

180-110

Email semi-lustre

d'intérieur au latex

Super blanc titane

180-110

Prix plus de

17,99\$



16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Prix plus de

16,99\$

180-110

Tout l'édifice de la politique américaine au Salvador menacé par les élections

Par Gilberto Lopeso

SAN SALVADOR (AFP) — Loin d'avoir apporté une solution à la crise que traverse le Salvador, les élections de dimanche ont placé le pays dans une situation nouvelle qui menace d'entraîner tout l'édifice de la politique américaine au Salvador, estiment mercredi les observateurs à Salvador.

Les élections à l'assemblée constituante ont ramené en position de force les partis et secteurs de la société écartés par le coup d'Etat du 15 octobre 1979 qui avait mis fin à deux décennies de gouvernement du Parti de coalition nationale (PCN).

Cette dernière formation revient en position d'arbitre de la situation avec 14 sièges à la future assemblée. Ses votes, qu'elle a décidé de joindre à ceux des 19 représentants de l'Alliance républicaine nationaliste (ARENA), donneront une majorité de 33 députés à l'extrême-droite dans une assemblée de 60 députés.

Il faut encore leur ajouter l'apport des deux députés de l'Action démocratique (AD) et de l'unique élu du Parti populaire de Salvador (PPS).

Cette coalition des droites rejette dans l'opposition la démocratie-chré-

tienne (D-C), bien que celle-ci soit majoritaire avec 41 pour cent des voix et 24 sièges.

La DC vecteur privilégié

Or la démocratie-chrétienne avait été pour la politique américaine au Salvador un vecteur privilégié, combinant réformes économiques et sociales, en particulier dans la répartition des terres, et répression de la guérilla.

A quelques mois des élections américaines de novembre à la Chambre des représentants et au Sénat, un échec des élections salvadoriennes à déboucher sur une solution de la crise pourrait contribuer à une défaite des républicains et réduire le soutien du Congrès à la politique de l'administration Reagan en Amérique centrale.



(Laserphoto AP)

La force de la loi

Des policiers fortement armés entraînent un manifestant arrêté à Buenos Aires durant la plus grande manifestation anti-gouvernementale depuis 1976 en Argentine. La police a dû utiliser les gaz lacrymogènes, des chevaux, des bâtons et des fouets pour venir à bout des manifestants qui demandaient "du travail et du pain".

Washington s'inquiète de plus en plus d'une victoire militaire de l'Iran en Irak

Par Louis Nevin

WASHINGTON (AFP) — La perspective d'une victoire militaire iranienne sur l'Irak inquiète de plus en plus le gouvernement américain, qui redoute l'effet déstabilisateur que cela pourrait avoir sur la région vitale du Golfe, constatait-on, mercredi, à Washington.

Les stratèges du Pentagone et les analystes du département d'Etat suivent de très près les récents succès de taille remportés par les forces de Téhéran, après 18 mois de combats contre l'armée irakienne.

Washington semble en particulier craindre qu'une victoire iranienne décisive ne laisse à Téhéran les mains libres pour lancer une vaste campagne de déstabilisation des Etats modérés du Golfe.

Le gouvernement américain affirme depuis des mois être opposé à toute solution militaire du conflit Irak-Iran, soulignant notamment que seul un règlement négocié pourra être durable.

Mais cette prise de position cache,

de l'avis des observateurs, la crainte qu'une victoire iranienne ne renforce considérablement la position de l'ayatollah Khomeiny au sein du mouvement révolutionnaire islamique.

"Nous voulons éviter que Khomeiny se mette à exporter sa révolution vers des pays de la région tels que les émirats du Golfe et l'Arabie saoudite", a déclaré en privé un responsable du département d'Etat.

Les Etats-Unis se défendent de favoriser l'un ou l'autre des belligérants. Ils estiment néanmoins que la révolution iranienne constitue une menace grave contre les pays de la région avec lesquels Washington s'efforce de créer un "consensus stratégique" anti-soviétique.

Au tour du Sinaï et du Golan

JERUSALEM (AFP) — Après 15 jours d'agitation sans précédent dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza, l'attention devrait se tourner à la date du premier avril vers d'autres territoires occupés: le Sinaï et le Golan.

A Yamith, dans le Nord-Sinaï, les autorités devaient évacuer de gré ou de force, avant mercredi minuit, les opposants israéliens au retrait du Sinaï.

Ces derniers jours, des camions et des tracteurs ont évacué quelques familles. Beaucoup de civils, qui n'avaient pas pris la peine de chercher à temps de nouveaux logements en Israël, ont été hébergés dans un village de vacances réquisitionné par les autorités sur la côte méditerranéenne d'Israël.

LOUEZ DE TOUT 569-9548 LOCATION MARTINEAU
245^e ouest, rue King
Lavasse à vapeur pour tapis.

SI TU VEUX BOIRE
c'est **TON** affaire
562-2334
c'est **NOTRE** affaire
ALCOOLQUES ANONYMES
SI TU VEUX ARRÊTER

A LOUER LOCAL COMMERCIAL
(site idéal)
2222 rue King est

Disponible le 1er juillet 1982
2400 pi.carrés disponibles
(bâtisse seule)

Coût loyer rez-de-chaussée
1,200 pi.car. \$7. le pi.car.;
sous-sol 1,200 pi.car. 3.75 le
pi.car.

Loyer annuel \$12,900.00

Pour information: jour - 566-8282 Marcel Tremblay ou
Mario Tremblay
soir - 566-8084 Marcel Tremblay

La D-C a déjà mis en garde les partis de la future coalition de droite en se présentant comme "l'unique garantie de la paix sociale dans le pays", selon son secrétaire adjoint, M. Julio Rey Prendes. La droite, a-t-il ajouté, "doit comprendre qu'il existe des limites à ne pas franchir si l'on veut éviter le chaos".

Enfin, l'armée elle-même se montre préoccupée par les conséquences

du scrutin de dimanche, affirme-t-on dans les milieux bien informés.

C'est dans ce contexte que les réunions se multiplient entre les partis de la coalition. Le président Duarte s'est entretenu mardi avec l'ambassadeur américain Deane Hinton sans que rien n'ait transpiré de leurs conversations. Dans un appel à la droite, la DC a pour sa part proclamé que "tout était possible par la négociation".

La NASA relance son projet de "cité de l'espace"

WASHINGTON (AFP) — Au lendemain du succès du troisième vol de la navette spatiale, la NASA va relancer son projet de construction d'une "cité de l'espace", indiquait-on mercredi dans les milieux aéronautiques américains.

"La construction d'une station spatiale permanente est notre prochain objectif maintenant que la navette spatiale est sur le point d'entrer en service", déclara-

rait récemment M. Hans Mark,

directeur adjoint de la NASA.

M. Mark, qui était secrétaire à l'armée de l'air sous le président Jimmy Carter, a toujours été partisan d'une présence américaine permanente dans l'espace. Le Pentagone souhaite en effet disposer d'un poste d'observation militaire dans l'espace où pourraient être basées de nouvelles armes, comme les lasers, capables de détruire des satellites ennemis.

Électro-vente Eaton

3 DERNIERS JOURS

CHAÎNE STEREO MODULAIRE DE PANASONIC

modèle SGVO3 à la syntonisation FM précise; magnétophone à cassettes à chargement frontal; compte-tours; 2 enceintes acoustiques à 2 voies complètent l'ensemble.

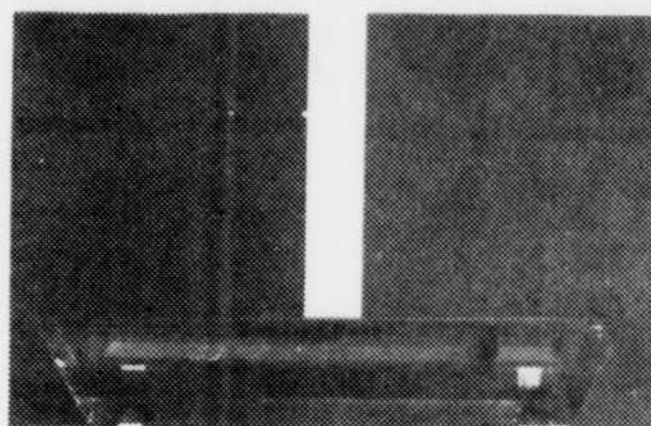
Prix courant Eaton 349.95

329⁹⁵ l'ens.

CASQUE D'ECOUTE PANASONIC

léger et pratique, modèle EAHT40. Prix courant Eaton 34.95

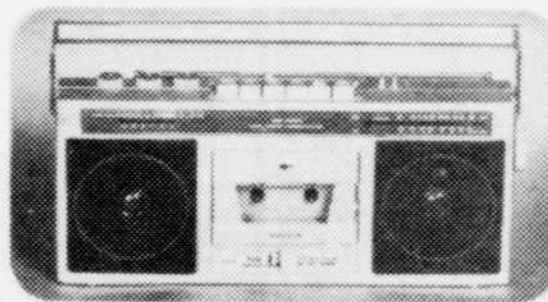
29⁹⁹ ch.



RADIO-REVEIL AM FM VIKING EATON

modèle CR 5282 vous réveillant au son de la musique ou du signal sonore; radio AM FM, horloge à lecture directe; dispositif de réveil de 9 minutes, minuterie de 59 minutes. Prix courant Eaton 39.95

29⁹⁹ ch.



RADIO-CASSETTOPHONE SETERO VIKING EATON

modèle SRC 5294 aux contrôles du volume, de la tonalité et de l'équilibre séparés; voyant FM stéréo; commande de pause; commande d'enregistrement à un bouton; haut-parleurs de 3 1/2". Prix courant Eaton 159.95

139⁹⁹ ch.

TELECOULEUR A TELECOMMANDE VIKING EATON

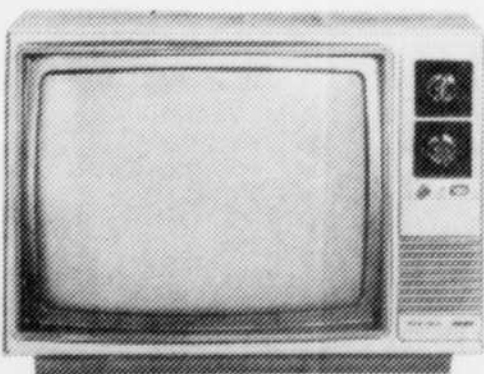
modèle 5335-20CR de 20"; cabloselecteur intégré accordant ainsi, si cablocompatible, 105 canaux; commande automatique de la couleur; prises pour câble et enceintes acoustiques. Prix Eaton 899.95 ch.

799⁹⁹ ch.

(Non représentée)

Chaîne stéréophonique modèle SAR-30 de TECHNICS, 30 Watts RMS par canal DHT 0.05. Radio AM/FM. Enregistreuse à cassette incorporée, acceptant ruban métallique. Réponse de fréquence pour ruban métallique: 20 Hz — 17 KHz. Enceintes acoustiques 3 voies, 60 Watts RMS, modèle SE 1500. Prix courant Eaton 899.95 l'ens.

799⁹⁹ l'ens.
Quantité limitée; 9



39.96 DE RABAIS! TELECOULEUR 20" VIKING EATON

modèle 5134-20C au châssis tout transistorisé, tube-image "In Line" à matrice noire accordant une image plus précise, plus claire, commande automatique de la couleur; syntonisateur lumineux VHF et UHF; prise pour le câble. Prix courant Eaton 499.95

459⁹⁹ ch.

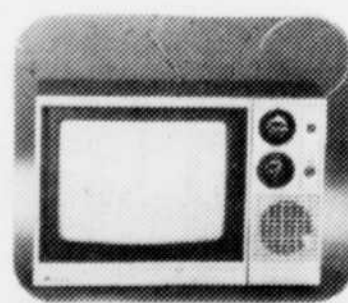
Non-représenté

SUPPORT RIDGEWOOD;

modèle 5357 facile à assembler, roulettes, env. 28 1/4" x 14" x 19".

Prix courant Eaton 39.95

34⁹⁹ ch.



39.96 DE RABAIS! TELECOULEUR 14" VIKING EATON; modèle 5232-14C au contrôle automatique de la couleur; châssis tout transistorisé; prise pour le câble; haut-parleur de 4"; châssis "energy miser" ne requérant que 65 watts. Prix courant Eaton 429.95

389⁹⁹ ch.

Eaton au Carrefour de l'Estrie, Rayons 260-460. Venez ou téléphonez 563-9555.

EATON